

LIASSE FISCALE

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Si PME innovantes :

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime):

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE							
Désignation de la société		SARL ALLIZEO WEB					
Adresse du principal établissement		30 AVENUE DU GENERAL LECLERC 38200 VIENNE					
Adresse du siège social, si différent							
Ancienne Adresse en cas de changement							
RÉGIME FISCAL DES GROUPE							
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante							
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère							
B - ACTIVITÉ		Si vous avez changé d'activité <input type="checkbox"/>		Activités exercées :		Référencement internet	
C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION							
1 - Résultat fiscal						Bénéfice imposable au taux de 28%	
Bénéfice imposable au taux de 33 1/3 ou 31%		0		Bénéfice imposable au taux de 15%		Déficit 2 653	
2 - Plus-values				Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevet au taux de 15%			
Plus-values à long terme imposables au taux de 15%		Autres + values imposables au taux de 19%		+ values à long terme imposables au taux de 0%		Plus-values exonérées (art. 238 quindecies)	
+ values à long terme imposables au taux de 19%							
3 - Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2							
Entreprises nouvelles art. 44 sexies <input type="checkbox"/>		Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/>		Autres dispositifs <input type="checkbox"/>		Pôle de compétitivité <input type="checkbox"/>	
Entreprises nouvelles art. 44 septies <input type="checkbox"/>		Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art.44 octies A <input type="checkbox"/>		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>	
Sociétés d'investissements immobiliers cotés <input type="checkbox"/>		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="checkbox"/>		Plus-values exonérées relevant du taux de 15% <input type="checkbox"/>		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies <input type="checkbox"/>	
4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer							
dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>				dans le secteur du logement social, art. 244 quater X <input type="checkbox"/>			
D - IMPUTATIONS							
1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à un certificat de crédit d'impôt.							
2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé N°2066.							
E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS						Recettes net. soumises à la contrib. 2,5%	
F - ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC							
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C-I-1): <input type="checkbox"/>							
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :							
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) : <input type="checkbox"/>							
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :							
G - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE							
Votre comptabilité est-elle informatisée ?		oui <input type="checkbox"/>		Si oui, nom du logiciel utilisé :		Plateforme Comptable	
CGA <input type="checkbox"/>		Viseur conventionné <input type="checkbox"/>		- N° d'agrément du CGA			
Nom et adresse :							
- du Comptable :		Indép.		IN EXTENSO RHONE ALPES 1 allée de l'Electronique 42000 St Etienne			
- du Conseil :							
- du CGA ou du viseur conventionné:							

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA DÉCLARATION N°2065
Exercice clos le 31/03/2019

Néant

H - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1. Montant global brut des distributions :	- Payées par la société elle-même	
	- Payées par un établissement chargé du service des titres	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s) :		
3. Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		
4. Montant des autres distributions :		
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %		
7. Montant des revenus répartis	TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)	

I - RÉMUNERATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) :	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
				A titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	A titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		A titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑤ et ⑥	
					Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	
Aouzal Habiba gérante 57 42210 craitilleux	70	2019	6 128					

J - DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)	
Adresses des autres établissements	

K - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations :	- Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)	
	- Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	
Moins-values à long terme imposées à 15 % :	- MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
	- MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
	- MVLT réalisée au cours de l'exercice	
	- MVLT restant à reporter	

① BILAN SIMPLIFIÉ

Exercice clos le 31/03/2019

Néant

ACTIF	Brut		Amort. Provisions		Net 31/03/2019	Net 31/03/2018
	①		②			
Immobilisations incorporelles : - Fonds commercial	010		012			
- Autres	014		016			
Immobilisations corporelles	028	531	030	531		
Immobilisations financières (1)	040	160	042		160	160
(5) TOTAL I	044	691	048	531	160	160
Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052			
Stocks marchandises	060		062			
Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
Créances (2) clients et comptes rattachés	068	6 886	070		6 886	6 872
Créances autres (3)	072	1 232	074		1 232	397
Valeurs mobilières de placement	080		082			
Disponibilités	084	684	086		684	4 978
Charges constatées d'avance	092	110	094		110	378
TOTAL II	096	8 912	098		8 912	12 625
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	110	9 603	112	531	9 072	12 785

PASSIF	31/03/2019		31/03/2018	
	Capital social ou individuel	120	6 000	
Écarts de réévaluation	124			
Réserve légale	126	600		600
Réserves réglementées	130			
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres)	131	6 866		6 866
Report à nouveau	134	-12 916		-8 033
Résultat de l'exercice	136	-2 653		-4 882
Provisions réglementées	140			
TOTAL I	142	-2 102		551
Provisions pour risques et charges	154			
TOTAL II	154			
Emprunts et dettes assimilées (4)	156			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164			
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	166	2 980		2 374
Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)	169	6 982		9 860
Produits constatés d'avance	174			
TOTAL III	176	11 174		12 234
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	180	9 072		12 785

Renvois :

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immo. acquises	182
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Exercice clos le 31/03/2019

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE				31/03/2019	31/03/2018
Ventes de marchandises			209	210	
Production vendue biens		(dont export et livraisons intracommunautaires)	215	214	
Production vendue services			217	218	14 902
Production stockée				222	
Production immobilisée				224	
Subventions d'exploitation reçues				226	
Autres produits				230	3
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	14 902
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				234	
Variation de stock (marchandises)				236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				240	
Autres charges externes (dont crédit-bail mobilier		immobilier)		242	5 701
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE)			243	305	244
Rémunérations du personnel				250	6 128
Charges sociales				252	4 480
Dotations aux amortissements				254	
Dotations aux provisions				256	
Autres charges :				262	
- Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger			259		
- Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles					
Total des charges d'exploitation (II)				264	17 554
1 - Résultat d'exploitation (I - II)				270	-2 653
Produits financiers				III	280
Produits exceptionnels				IV	290
Charges financières				V	294
Charges exceptionnelles :				300	
- Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)					
- Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)			VI		
Impôts sur les bénéfices				VII	306
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)				310	-2 653
B - RÉSULTAT FISCAL				312	314
Reporter le bénéfice comptable colonne 1, déficit comptable colonne 2					2 653
Rémunérations et avantages personnels non déductibles				316	
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles				318	
Provisions non déductibles				322	
Impôts et taxes non déductibles				324	
Divers dont intérêts excédentaires comptes courants d'associés	247		Ecarts valeurs	248	330
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997
Déductions					
Entreprise nouvelle (44 sexies)	986	Zone franche urbaine (44 octies et 44 octies A)	987	Zone restruct. défense (44 terdecies)	127
Zone revitalisation rurale (44 quindecies)	138	Reprise d'entreprise en difficulté (44 septies)	981	Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992
ZFA 44 quaterdecies	345	Investissements outre mer	344	Créance report en arrière du déficit	346
Divers, dont :		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		350
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs				352	354
Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2					2 653
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)				356	
Déficits antérieurs reportables				12 753	360
(dont imputés sur le résultat)					
Résultat fiscal après imputation des déficits				370	372
Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2					2 653

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Exercice clos le 31/03/2019

Néant

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des impôts) Désignation de l'entreprise : ALLIZEO WEB

I - IMMOBILISATIONS

Actif immobilisé	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale	
									Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	400		402		404		406			
- Autres	410		412		414		416			
I - Terrains	420		422		424		426			
m - Constructions	430		432		434		436			
m - Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
o - Installations générales	450		452		454		456			
c agencements divers	460		462		464		466			
o - Matériel de transport	470		472		474		476			
r - Autres immobilisations corporelles	470	531	472		474		476	531		
Immobilisations financières	480	160	482		484		486	160		
TOTAL	490	691	492		494		496	691		

II - AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations incorporelles	500		502		504		506	
I - Terrains	510		512		514		516	
m - Constructions	520		522		524		526	
m - Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
o - Installations générales, agencements, aménagements divers	540	531	542		544		546	531
c - Matériel de transport	550		552		554		556	
o - Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL	570	531	572		574		576	531

III - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)

Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values			
					Court terme	Long terme		
						19%	15% ou 12,8%	0%
	1	2	3	4	5	6	7	8
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591	
TOTAL	596	585	597	599				

④ RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Exercice clos le 31/03/2019

Néant

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du CGI)	Désignation de l'entreprise : ALLIZEO WEB
--	---

I - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A - NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentation : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées : Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
Dont majorations exceptionnelles de 30%	601	603	605	607
Autres provisions réglementées	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges	620	622	624	626
Provisions pour dépréciation : Sur immobilisations	630	632	634	636
Sur stocks et en cours	640	642	644	646
Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL	680	682	684	686

B - MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES	C - VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
---	---

	Dotations	Reprises	
Immobilisations incorporelles	700	705	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Terrains	710	715	
Constructions	720	725	
Inst. techniques mat. et outillage	730	735	
Inst. générale, agencements, amén. div.	740	745	
Matériel de transport	750	755	
Autres immobilisations corporelles	760	765	
TOTAL	770	775	

II - DÉFICITS REPORTABLES	III - DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C			
- Restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982	12 753	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits : - Imputés	983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996
- Reportables	984	12 753		
- De l'exercice	860	2 653		
Total des déficits restant à reporter	870	15 406		

VI - DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	1 270
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	380	3 211
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	2 807
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	965
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

⑤ DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 31/03/2019

Néant

DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel :	376	1
	dont apprentis	657
	dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
	TOTAL I	106
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
	TOTAL II	144
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
	TOTAL III	152
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)	137
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330 - CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329 AC et 1329 DEF)	117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE		
Mono-établissement au sens de la CVAE	020	<input type="checkbox"/>
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	du	au
Date de cessation		186

⑥ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 31/03/2019

Néant

N° SIREN	750800229	
Dénomination de l'entreprise	ALLIZEO WEB	
Adresse :	- N°, Type et nom de voie	30 AVENUE DU GENERAL LECLERC
	- Code postal	38200
	- Ville	VIENNE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES

Forme juridique	Dénomination	% de détention	Nb de parts ou d'actions
N° SIREN (si société établie en France)			
Adresse :	N° et voie Code postal	Commune	Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre (1)	MME	Nom patronymique / Prénom	AOUZAL HABIBA		
Nom marital		% de détention	70.00	Nb de parts ou d'actions	70
Naissance :	Date	22/02/1972	N° Département	99	
	Commune	OULED TEIMA		Pays	MA
Adresse :	N° et voie	57 RUE DES CHENES			Pays FR
	Code postal	42210	Commune	CRAINTILLEUX	
Titre (1)	M	Nom patronymique / Prénom	AOUZAL MOHAMED		
Nom marital		% de détention	30.00	Nb de parts ou d'actions	30
Naissance :	Date	06/06/1970	N° Département	99	
	Commune	CASABLANCA		Pays	MA
Adresse :	N° et voie	57 RUE DES CHENES			Pays FR
	Code postal	42210	Commune	CRAINTILLEUX	

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Exercice clos le 31/03/2019

A . Identification du déclarant			
Forme juridique / Dénomination	SARL	ALLIZEO WEB	
Complément de dénomination			
N° SIREN	750800229		
N° de Téléphone	0670504989		
Adresse Mail	habiba@allizeo-web.fr		
Adresse	- N°, Type et nom de voie	30 AVENUE DU GENERAL LECLERC	
	- Complément de distribution		
	- Lieu-dit, hameau		
	- Code postal / Ville	38200	VIENNE
Référence d'obligation fiscale	IS1	Code activité NAF	6201Z
J'accepte l'utilisation de cette adresse mail pour la transmission d'information par la DGFIP			<input checked="" type="checkbox"/>

B . Identification du Conseil			
Forme juridique / Dénomination			
Complément de dénomination			
Adresse Mail			
J'accepte l'utilisation de cette adresse mail pour la transmission d'information par la DGFIP			<input type="checkbox"/>

C . Régime Fiscal	
Catégorie fiscale	BI Catégorie fiscale BIC
Régime fiscal	RS régime réel simplifié
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS Impôt sur les sociétés
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant	

D . Périodes	
Date de début de l'exercice ou période N	01/04/2018
Date de clôture de l'exercice ou période N	31/03/2019
Durée de l'exercice ou période N	12
Date d'arrêté provisoire des comptes	
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	31/03/2018
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	12

E . Monnaie	
Code monnaie	EUR

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice clos le 31/03/2019

Charges constatées d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel
cca	01/09/2018	31/08/2019	110		

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT

(art. 219 I b du CGI, art. 46 quater - 0ZZ bis A de l'annexe III)

Exercice clos le 31/03/2019

Identification de la société

Désignation de la société	ALLIZEO WEB
Numéro SIREN du principal établissement	750800229
Code NAF	6201Z
Adresse du siège social si différente :	- N°, Type et nom de voie
	- Complément de distribution
	- Lieu-dit, hameau
	- Code postal / Ville

I - Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun

a. Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	
b. Dont plus-value nette à court terme	
c. Déficit ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	

B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme

d. Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e. Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation (art.39 terdecies -1 du CGI)	
f. Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II - Bénéfices soumis au taux réduit

g. Montant maximum exigible au taux réduit : 38 120 € x durée de l'exercice en mois / 12	38 120
h. Dont plus-value nette à court terme imposable	
i. Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	
j. Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation (art. 39 terdecies -1 du CGI)	
k. Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation (art. 39 terdecies -1 du CGI)	
TOTAL (h. + i. + j. + k.)	

l. III - Bénéfices soumis au taux normal

(a. - c. - h. - i.)

m. IV - Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19 %

(d. - j. - k.)